



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

SOMMAIRE
DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE DIRECTION
LORS DE SA 74^{ème} SESSION

(Rome, 29 mars – 1^{er} avril 1995)

Point n° 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil de Direction a adopté le projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat.

Point n° 2 de l'ordre du jour: Rapport sur l'activité de l'Institut en 1994

Le Conseil de Direction a exprimé ses remerciements au Secrétaire Général et approuvé le rapport sur l'activité de l'Institut en 1994.

Point n° 3 de l'ordre du jour: Nomination du Secrétaire Général et du Secrétaire Général adjoint

Sur proposition du Président, le Conseil de Direction a reconduit M. Malcolm Evans et M. Walter Rodinò respectivement aux fonctions de Secrétaire Général et de Secrétaire Général adjoint de l'Institut pour un mandat de cinq ans expirant le 30 juin 2000.

Point n° 4 de l'ordre du jour: Nomination des Premier et Second Vice-Présidents du Conseil de Direction

A la suggestion du Président, le Conseil de Direction a désigné M. Roland Loewe et M. Jorge Sanchez Cordero respectivement Premier et Second Vice-Présidents du Conseil jusqu'à sa 75^{ème} session.

Point n° 5 de l'ordre du jour: Nomination d'un membre du Comité Permanent

Après consultation, le Conseil de Direction a désigné Mme Isabel Magalhães Collaço au siège vacant du Comité Permanent libéré par la nomination de M. Ferrari Bravo à la fonction de Président de l'Institut.

Point n° 6 de l'ordre du jour: Nomination des correspondants de l'Institut et établissement de comités nationaux

Le Conseil de Direction a demandé au Secrétariat d'écrire aux correspondants pour les informer de la discussion de leur rôle par le Conseil et leur demander s'ils souhaitaient demeurer correspondants. L'issue de cette enquête serait soumise au Conseil à sa prochaine session.

Le Conseil a décidé de différer pour le moment toute décision définitive concernant la fixation d'un délai relatif à la durée des fonctions des futurs correspondants ou l'introduction d'une forme

de procédure de « désélection » automatique pour les correspondants qui n'apporteraient, dans un certain délai, aucune contribution à l'activité de l'Institut.

Le Conseil a également souligné la nécessité d'établir un équilibre dans la répartition des correspondants entre Etats membres et non membres, et encouragé le Secrétariat à identifier des candidats potentiels provenant d'Etats membres qui n'auraient ni correspondant ni représentant au Conseil de Direction.

Le Conseil a décidé que l'établissement de comités nationaux devrait faire l'objet d'une plus ample discussion lors d'une session ultérieure.

Enfin, le Conseil de Direction a nommé les personnes suivantes correspondants de l'Institut : M. Harold Burman (Etats-Unis d'Amérique), M. João Grandino Rodas (Brésil), Mme Pauline Koskelo (Finlande) et M. Boris Kozolchyk (Etats-Unis d'Amérique).

Point n° 7 de l'ordre du jour: Etat de mise en œuvre des Conventions d'UNIDROIT

Le Conseil de Direction a pris note des indications fournies par ses membres quant aux actions entreprises par leurs Gouvernements en vue de l'adhésion ou de la ratification des Conventions d'UNIDROIT, ainsi que des informations fournies par le Secrétaire Général, et encouragé le Secrétariat à prendre des mesures visant à promouvoir ces Conventions par tous les moyens disponibles.

Point n° 8 de l'ordre du jour: Mise en œuvre du programme de travail pour la période triennale 1993-1995

a) Principes relatifs aux contrats du commerce international

Le Conseil de Direction a exprimé sa satisfaction pour les informations fournies par le Secrétariat et par certains membres du Conseil concernant l'accueil particulièrement favorable réservé aux Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international. Il a toutefois été suggéré d'accroître ce succès initial à travers la tenue de séminaires, des publications et en termes de distribution, en particulier dans les pays où les Principes n'ont pas faits l'objet de beaucoup de publicité.

b) La protection internationale des biens culturels

Le Conseil de Direction a pris note avec reconnaissance de la décision du Gouvernement italien d'organiser une Conférence diplomatique en juin 1995 pour l'adoption du projet de Convention d'UNIDROIT sur le retour international des biens culturels volés ou illicitement exportés ainsi que des recommandations du Président.

c) Aspects internationaux des garanties portant sur du matériel d'équipement mobile

Le Conseil de Direction a fait part de sa satisfaction pour les progrès accomplis depuis sa dernière session dans l'élaboration du projet de Convention d'UNIDROIT sur les garanties internationales portant sur du matériel d'équipement mobile et a recommandé que les travaux se poursuivent le plus rapidement possible, tout en ayant conscience des difficultés inhérentes à ce sujet. Il a également encouragé le Secrétariat à poursuivre son étude sur l'opportunité et la faisabilité d'une loi modèle sur les opérations garanties en général, compte tenu des ressources disponibles.

d) Franchisage

Le Conseil de Direction a entériné la recommandation du Comité d'étude sur le franchisage que, dans un premier temps, le Comité se concentre sur l'élaboration d'un guide juridique sur le franchisage international. Prenant note de ce que le guide devrait être achevé à l'automne 1996, le Conseil a décidé d'examiner l'état des travaux à sa 75^{ème} session et de différer jusqu'à sa session de 1997, à la lumière de l'expérience acquise à l'occasion de l'élaboration du guide, l'examen de la question de savoir si des travaux ultérieurs, tels que l'élaboration d'une loi modèle, devraient être menés.

e) Contrats d'inspection

Le Conseil de Direction a décidé que le sujet des contrats d'inspection devrait en principe être supprimé du Programme de travail pour la période triennale à venir. Si l'enquête actuellement en cours au sein de la Chambre de commerce internationale devait révéler un intérêt important à ce que cette initiative soit poursuivie, et seulement dans cette hypothèse, le Secrétariat serait autorisé à réintroduire ce sujet sur le Programme de travail 1996-1998, toutefois sans caractère prioritaire.

f) Responsabilité civile résultant de l'exercice d'activités dangereuses

Le Conseil de Direction a décidé de maintenir le sujet de la responsabilité civile résultant de l'exercice d'activités dangereuses au programme de travail pour la période triennale 1996-1998 en vue d'une étude complémentaire. Ce faisant, il a renouvelé le mandat qu'il avait conféré au Secrétariat à sa 73^{ème} session, consistant à préparer une étude limitée aux questions de responsabilité pour dommage corporel qui ne devrait couvrir ni les accidents nucléaires ni les accidents ayant lieu au cours du transport de marchandises et qui devrait être conçue sur une base progressive.

g) Problèmes juridiques liés aux logiciels

Le Conseil de Direction a décidé de maintenir le sujet des questions juridiques liées aux logiciels au Programme de travail pour la période triennale 1996-1998, sur la liste de réserve toutefois, compte tenu du fait que les progrès technologiques pourraient soulever des problèmes déjà rencontrés au niveau national et qui pourraient être utilement étudiés par UNIDROIT dans le futur.

h) Programme de coopération juridique

Le Conseil de Direction a pris note avec satisfaction des développements les plus récents concernant le programme de l'Institut de coopération juridique. Il a prié le Secrétariat de développer le Programme, tant en ce qui concernait l'organisation de séminaires que la participation dans des rencontres visant à la dissémination d'informations sur le droit uniforme, et a invité ses membres et les correspondants de l'Institut à encourager la tenue de tels séminaires ainsi que la promotion du programme de bourses de recherches d'UNIDROIT.

i) Situation de la bibliothèque et politique de développement

Le Conseil de Direction a exprimé ses plus vives préoccupations face à la détérioration constante de l'état de la bibliothèque qui, comme il l'a remarqué, avait souffert de graves sous-investissements pendant de nombreuses années. Seule une injection importante de fonds pourrait compenser les effets dévastateurs pour la bibliothèque de la forte augmentation du coût des livres et périodiques associée à la baisse de la valeur de la lire et, dans ces circonstances, le Conseil a invité le Président à transmettre ses préoccupations à la Commission des Finances et à l'Assemblée Générale le plus vigoureusement possible. Le Conseil a également donné pour instruction au Secrétariat de modifier les estimations budgétaires initiales pour 1996 de manière à restaurer le pouvoir d'achat de la bibliothèque à son niveau de 1990.

i) Organisation d'un Congrès ou d'une manifestation sur le droit uniforme au cours de la période triennale

Le Conseil de Direction a exprimé tout son appui à la proposition du Président d'organiser une série de congrès régionaux pour donner publicité aux travaux de l'Institut, dont le premier serait prévu en Amérique, de préférence au Venezuela, en 1996 ou au début de 1997.

Revenant à ce point de l'ordre du jour après sa discussion concernant l'examen de politique générale de l'Institut sous le point n° 9, le Conseil de Direction a adopté le Programme de travail pour la période triennale 1996-1998 tel qu'il apparaît dans l'ANNEXE ci-après.

Point n° 9 de l'ordre du jour: Examen de politique générale

a) Création d'une Fondation

Le Conseil de Direction a décidé que le Secrétariat devrait poursuivre son étude relative à la création d'une fondation d'UNIDROIT ou d'une association similaire et a invité le Président à soumettre des propositions concrètes lors de sa prochaine session, sur la base entre autres de consultations juridiques indiquant la localisation la plus appropriée pour une telle institution.

b) Création d'une banque de données d'UNIDROIT

Le Conseil de Direction a demandé au Secrétariat de poursuivre son étude sur le rôle actif qui pourrait être joué par UNIDROIT dans la diffusion de l'information sur le droit uniforme par des moyens électroniques, à la lumière d'autres initiatives, et sur la création d'une banque de données spécifique sur le droit uniforme et son coût.

c) La Revue de droit uniforme et autres publications

Le Conseil de Direction a entériné les propositions du Président de modernisation de la Revue de droit uniforme.

Point n° 10 de l'ordre du jour: Préparation du projet de budget pour l'exercice financier 1996

Prenant note de la forte baisse de la valeur de la lire vis-à-vis des principales devises depuis la préparation du projet de budget pour 1996, le Conseil de Direction a demandé au Secrétariat de présenter une version révisée du projet de budget contenu dans le document C.D. (74) 20 aux organes financier de l'Institut. Ce budget devrait tenir compte des conséquences de la dévaluation de la lire et refléter en particulier les mesures d'urgence proposées par le Conseil sous le point 8 (i) de l'ordre du jour afin de traiter la situation de constante détérioration de la bibliothèque.

Point n° 11 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 76^{ème} session du Conseil de Direction

Le Conseil de Direction a décidé que sa 75^{ème} session devrait se tenir à Rome au cours de la semaine commençant le 17 juin 1996.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE TRIENNALE 1996-1998

1. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

A. PREPARATION DES REGLES UNIFORMES

1. Le franchisage
2. Les garanties internationales portant sur du matériel d'équipement mobile

B. AUTRES ACTIVITES

1. Les opérations garanties en général
2. La responsabilité civile dérivant de l'exercice d'activités dangereuses

B. LISTE DE RESERVE

1. Questions juridiques liées aux logiciels informatiques

1. ACTIVITES LIEES A L'UNIFICATION DU DROIT

1. Création d'une banque de données d'UNIDROIT sur le droit uniforme
2. Création d'une fondation d'UNIDROIT
3. Programme de coopération juridique
4. Promotion et mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT